

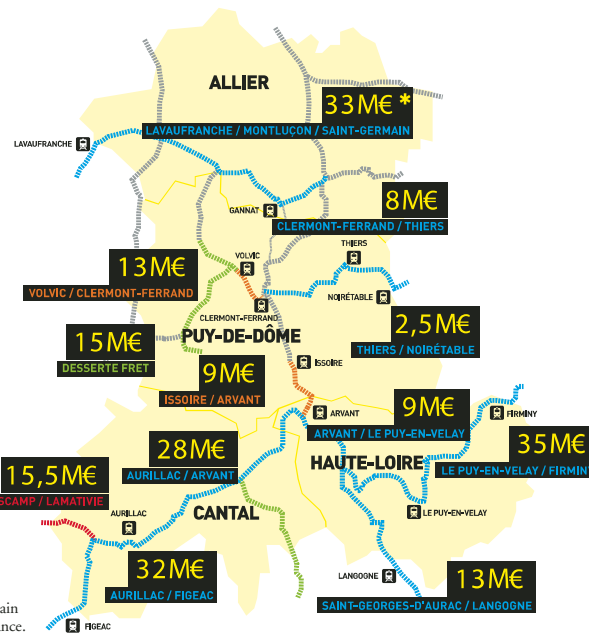
213 M€ POUR LE PLAN RAIL 2009-2013

Signé en début d'année par Réseau ferré de France (RFF), l'Etat et le Conseil régional d'Auvergne, le plan rail 2009-2013 prévoit sur cinq ans un investissement de 213 M€ pour le réseau ferré auvergnat.

L'effort financier est partagé entre les trois partenaires : 8 M€ (dont 6 M€ chacun) dans le cadre d'un programme contractuel partenarial qui permettra d'engager des travaux sur de nombreuses lignes régionales (voir carte) ; et 33 M€ par un programme spécifique sur la section auvergnate de la ligne Bordeaux/Lyon, financés exclusivement par RFF.

Ce plan rail vise à accélérer la remise à niveau et la modernisation du réseau, en évitant notamment les ralentissements. Il s'agit d'un programme ambitieux (et coûteux) qui vient compléter l'effort déjà inscrit au contrat de partenariat-Région (CPEP) 2007-2013, ce dernier s'élevant à 96,5 M€. En tout, ce sera ainsi près de 40 M€ qui seront investis ici cinq ans en faveur du réseau ferré auvergnat.

Les premières lignes retenues en 2009 seront : Lavaurfranche/Gannat, Le Puy-en-Velay/Firminy et Saint-Georges-d'Aurac/Langogne. Suivent en 2010 : Clermont-Ferrand/Thiers, Thiers/Noirétable, Arvant/Aurillac, Aurillac/Figeac et Arvant/Le Puy-en-Velay. Enfin, en 2011 : Clermont-Ferrand/Volvic et Issy-l'Évêque/Arvant.



* Tranche Lavaurfranche-Montluçon-Saint-Germain la charge exclusive de Réseau ferré de France.



Le TGV ? Pioche...

Pour la venue du TGV en Auvergne, l'heure de la mobilisation est loin d'être passée. L'adresse Internet dédiée à la pétition pour l'arrivée du TGV dans la région est www.faisonsbougerleslignes.com. Le chantier est ouvert : plus de 87 000 personnes ont déjà signé la pétition et le projet a été inscrit au Grenelle 2 de l'environnement... Mais il n'est pas trop tard pour piocher !

D CRYPTAGE



Numerique : objectif "très haut débit"

Même dans le cadre d'un partenariat public-privé animé par la Région, le programme Auvergne haut débit s'est achevé au premier trimestre 2009. Il a fait de l'Auvergne une région à haut débit, les services sont par satellite venant compléter le plan de l'ADSL sur le territoire auvergnat (86 km de fibre optique non structurés). Ce programme a permis de réhabiliter les zones blanches. Mais l'Auvergne, soucieuse de garder ses avancées numériques, prépare déjà activement le très haut débit, devant être finalisé en 2012. La majorité des départements devraient intervenir entre 2010 et 2013. Sans entrer dans des détails techniques, disons que la fibre optique est le canal le plus rapide pour la transmission de données, et que l'enjeu est de *Lamener encore plus près des particuliers et des entreprises.*



UNE QUESTION D'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Avoir un très haut débit partout participe à assurer l'équité entre les territoires. La mise en place d'infrastructures numériques de plus en plus performantes se justifie d'autant mieux qu'elles doivent accompagner certaines politiques publiques (politiques de développement, espaces numériques de travail dans les lycées). Et, pour les entreprises, faut-il rappeler combien la question est cruciale ? L'accès à Internet représente en général le troisième critère d'implantation, après l'accès routier et l'immobilier. C'est même parfois le premier. Les critères rituels du schéma du très haut débit en Auvergne seront les zones d'activités (87 ZAD seront raccourcies directement à la fibre optique) ainsi que les lycées (4 sites) et les Zonages de santé. De même, pour les populations, l'objectif est d'arriver à 90% de lignes exploitables en tripleplay, terme qui englobe la télévision, la téléphonie fixe et Internet. Le coût net de l'équipement devrait osciller entre 20 et 25 M€.

TLEX

Auvergnat Cola Après la Corse, le Breizh et le Vendée, c'est au tour de l'Auvergne de se doter d'une boisson de type cola. Les tribunaux Julhes, basés à Saint-Flour, commercialisent depuis le début de l'année un Auvergnat Cola qui goit très proche de son concurrent mondial. Une petite touche de gentillesse précède. Le lancement officiel de cet Auvergnat Cola s'est fait au Salon de l'Agriculture. Ce genre d'initiative, qui a déjà remporté un franc succès auprès des Auvergnats, sera suivi d'autres territoires (www.auvergnatcola.com).

Des éco-turbines opérationnelles L'entreprise clermontoise H3E-Industries mise qu'elle sera pour concevoir des éco-turbines s'installant sur les chutes des rivières (désormais Aquiliennes, mais à disposition), basées sur de nouvelles procédures développées avec les concours des universités de Clermont-Ferrand et Grenoble. Celles-ci permettent la production d'électricité verte (de 10 à 300 kW par site) sans tuer les poissons (www.h3eindustries.com).

Navettes d'été pour développement durable Au cours des mois de juillet et d'août, un système de navettes permettra d'aller du centre-ville de Clermont-Ferrand jusqu'au Puy-de-Dôme depuis le centre-ville de Clermont-Ferrand. Ces navettes circuleront tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés, à un prix de 5,20 € aller-retour (www.vulcania.com).

Culture scientifique et technique Populiser les sciences, les rendre plus accessibles : telle est l'objectif du futur Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle (CRCTI), qui fait l'objet d'un séminaire de lancement le 17 avril sous l'égide du Conseil régional d'Auvergne et des services de l'Etat. Pilote par l'association Volcan Terre de Veil, l'association a débuté en janvier 2009 et vise également à favoriser une réflexion individuelle et collective sur les enjeux des sciences et leur impact sur la société. E. Suière.

AGENDA

- **Juin 2009**
Démocratie participative : Assises sur la question des transports
 - **6 juin**
Rugby, finale du Tournoi des Six Nations au Stade de France
 - **7 juin**
Lectures pour enfants
 - **22 et 23 juin**
Séminaire du Conseil régional d'Auvergne
 - **14 juillet**
Grande fête gratuite et ouverte à tous, au Domaine royal de Randan, pour la Fête nationale
 - **4 septembre**
Inauguration du lycée du bâtiment Pierre-Jules Rieu
- Le président du Conseil régional d'Auvergne, René Souchon, riposte régulièrement aux Auvergnats : pensez à la question des transports et rappelez-vous de visiter le site www.auvergne.eu

SUR LE VIF

APPELS e PROJET E AGRICULTURE BIO
Deux appels à projets sont lancés en 2009 par la Région : **Objectif bio et Valorisation** en des produits. Le premier s'adresse essentiellement aux producteurs agricoles afin de promouvoir des produits dans la valorisation des produits issus de l'agriculture biologique et le développement du secteur bio agricole régional. Date limite de réception des dossiers : 4 août. L'appel à projets Valorisation des produits tiendra compte de critères de durabilité économique, sociale et environnementale (date limite : 3 juillet).
Précisons aussi qu'en 2009, le plafond du budget bi (aide au maintien) a été relevé à 300 € par exploitation, contre 100 € l'année précédente.